



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal d'Aubange fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de certificat d'urbanisme n°2 (CU2).

Demandeur : Ville d'Aubange, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.

Terrain concerné : Rue des Métallurgistes à 6791 ATHUS, cadastré 2e division, section B n° 1456T, 1456W, 1458S, 1467D.

Objet du projet : Construction d'immeubles à appartements et de bureaux, et création d'une voirie communale.

Motifs de l'enquête publique :

Application des articles R.IV.40-1, § 1er, 7° et R.IV.40-2, § 1er, 2° du CoDT ;

Création d'une voirie communale en application du Décret du 6 février 2014 relatif aux voiries communales ;

Application des articles D.VIII.6 et D.VIII.13 du CoDT.

DATES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

DU 26/08/2026 AU 24/09/2026 INCLUS

(Affichage sur le terrain réalisé du 19/08/2026 au 24/09/2026. Le dossier n'est pas consultable avant le 26/08/2026.)

Consultation du dossier :

Le dossier peut être consulté uniquement pendant la période d'enquête (du 26/08/2026 au 24/09/2026 inclus) auprès du Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS (Tél. : 063/43.03.10 – Courriel : urbanisme@aubange.be) :

- Accès libre : Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Sur rendez-vous uniquement : Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30 ;
- Permanences jusqu'à 20h00 (sur rendez-vous) : Les mardis 1er, 8, 15 et 22 septembre 2026. Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues sur rendez-vous auprès de Messieurs KLEE, LAMBERT et Madame PEREIRA.

Réclamations et observations écrites :

Elles doivent être adressées du 26/08/2026 au 24/09/2026 inclus :

- Par courrier postal : Collège communal, Hôtel de Ville, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS ;
- Par courrier électronique : urbanisme@aubange.be ;
- Par remise en main propre : Au Service Urbanisme aux heures d'ouverture.

Toute correspondance doit obligatoirement porter la référence : CU2_01_26.

Réclamations orales et clôture :

Les observations orales peuvent être formulées sur rendez-vous pendant la durée de l'enquête, ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique qui aura lieu le 24/09/2026 à 15h30 au Service Urbanisme (rue Haute n°22 à 6791 ATHUS).